

Maison du Bien-Être Venerque – Auto-entreprise Mathieu DIJEUX

Conditions Générales de Vente (CGV) et règlement intérieur

1. Objet

Les présentes conditions générales encadrent la réservation et l'utilisation des espaces proposés par la Maison du Bien-Être Venerque (ci-après "MBE"), via sa plateforme de réservation en ligne.

2. Prestations proposées

La MBE met à disposition plusieurs salles à usage mixte (ateliers, réunions, soins, etc.), équipées notamment de : wifi, chaises, paperboard, coussins, tapis de yoga, plaids, cafetière, etc.

3. Conditions de réservation

Les réservations se font exclusivement en ligne, via la plateforme dédiée.

Trois créneaux sont proposés :

Matin : 8h–13h

Après-midi : 13h–18h

Soirée : 18h–23h

Un espace partagé est accessible librement pour les utilisateurs.

Toute réservation doit être validée en amont et réglée via la plateforme.

4. Tarifs et paiement

Les prix affichés sont TTC. Le paiement s'effectue en ligne au moment de la réservation.

Aucune location ne sera confirmée sans règlement préalable.

5. Annulation et remboursement

Location à la demi-journée / journée : annulation possible jusqu'à 48h avant, avec re-crédit du montant en crédits utilisables.

Location à l'heure : annulation possible jusqu'à 2h avant, avec re-crédit de l'heure réservée.

⚠️ Aucun remboursement financier ne sera effectué, uniquement un re-crédit sur le compte.

6. Utilisation des locaux

Le locataire s'engage à :

- * respecter les horaires réservés,
- * maintenir la propreté de la pièce et des espaces communs,
- * remettre le mobilier en place si déplacé,
- * nettoyer la vaisselle et jeter ses déchets,

* respecter les règles de silence et de confidentialité si besoin.

7. Responsabilités

Le locataire est responsable de tout dommage matériel ou dégradation constaté à l'issue de sa réservation. Aucune caution n'est demandée, mais des sanctions pourront être appliquées en cas de non-respect.

8. Litiges

Les CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige relèvera de la compétence des tribunaux de Toulouse.

Règlement intérieur – Maison du Bien-Être Venerque

Bienvenue à la MBE, un espace collaboratif dédié au bien-être, à l'écoute et à la bienveillance. Pour garantir un cadre harmonieux à tous, voici les règles de fonctionnement à respecter :

1. Respect des lieux et des horaires

 Vous vous engagez à respecter les créneaux réservés (matin, après-midi, soir) et à libérer la salle à l'heure prévue.

2. Propreté des salles

 Chaque utilisateur est responsable de nettoyer, ranger et aérer la pièce qu'il utilise :

- * vaisselle propre et rangée,
- * coussins et plaids pliés,
- * tables et sols laissés propres.

Une personne vient faire le ménage le lundi matin, mais le reste de la semaine, chacun entretient ce qu'il utilise.

3. Utilisation du matériel

 Merci de prendre soin du matériel collectif : chaises, tapis, coussins, paperboard, etc. En cas de matériel déplacé, il doit être remis en place à la fin de votre session.

4. Respect du calme et de la confidentialité

 Certains rendez-vous nécessitent du silence ou de la discrétion : merci de respecter les autres usagers, notamment dans les couloirs ou espaces partagés.

La confidentialité des échanges clients est primordiale.

5. Accès aux espaces partagés

☕ Les utilisateurs ont accès librement aux espaces partagés (coin café, couloir, WC), sous réserve de les maintenir propres et accueillants pour tous.

6. Dégradations / pertes

Toute dégradation ou perte devra être signalée immédiatement. Le locataire peut être tenu responsable en cas de non-respect.

7. Fin de séance (check-out)

✓ Avant de partir : vérifiez que la pièce est en ordre, propre, et prête pour la personne suivante.

8. En cas de non-respect

Des rappels pourront être faits en cas d'oubli. En cas de récidive, la MBE se réserve le droit de suspendre l'accès à l'espace.